

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHASPUZAC**

Nombre de membres			
Nombre de membres.	Présents	Pouvoirs	Absents
15	8		7

Date de la convocation
15 septembre 2023

Séance du 25 septembre 2023

L'an deux mil vingt trois
et le vingt-cinq septembre

à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel JOUBERT, Maire,

Présents : Mrs CHAMAYOU P., MICHEL A., ROCHER P., Mmes VIDAL F., ROY S., BONCOMPAIN C., MARTEL D.

Absents : Mrs MIGNE J., GARRABOS F., ARNAUD A., FOURY D., CHABIDON D., Mme VEROT V., BRUNETON M.

N° 25092023004

**BUDGET RESEAU DE CHALEUR
(06203) : DM N° 2**

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de prévoir des virements de crédits sur le budget Réseau de chaleur de la Commune, à savoir :

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

C/66111 – Intérêts réglés à l'échéance + 257,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

011 – CHARGES A CARACTERE GENERAL

C/608 - Autres matières et fournitures - 257,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

☞ autorise les virements de crédits sur le budget Réseau de chaleur (06203)

Fait et délibéré à Chaspuzac, le 25 septembre 2023
Pour extrait certifié conforme

LE MAIRE,
Michel JOUBERT

Vote

Exprimés	8
Pour	8
Contre	0
Abstention	0

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le 27 septembre 2023

et publication ou notification

du 27 septembre 2023

AR Prefecture

043-214300626-20230925-25092023004-DE
Reçu le 27/09/2023